

Radiation chambre des metiers

Par emma7025_old, le 05/10/2007 à 22:13

Travailleur non salarié et associé d'une sarl durant 3 ans, j'ai repris une activité salariée depuis septembre 2006.

Depuis 1 an, je n'arrive pas à obtenir ma radiation auprès de la chambre des métiers car je ne suis pas inscrite au registre du commerce et des sociétés alors qu'à l'époque toutes les demarches avaient étés faites, parution dans le journal et greffe.

Je me retrouve aujourd'hui dans une impasse car personne ne peut resoudre mon problème. cette situation m'oblige à devoir continuer à payer des cotisations auprès d'organismes comme la ram, l'urssaff alors que je n'exerce plus.

Je ne sais plus quoi faire pour regulariser cette situation. En esperant que vous puissiez m'aider.

Cordialement.